

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lecareux, après le 22 février 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Lecareux](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation 1 p. (414r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lecareux, après le 22 février 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/34244>

Copier

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [après le 22 février 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lecareux](#)

Lieu de destination 9, place du Cloître, Soissons (Aisne)

## Description

Résumé Godin informe Lecareux que les conditions ne sont pas réunies pour accepter ses services, mais que la qualité de leur correspondance l'engage à lui demander une entrevue avant de faire son choix du candidat à l'emploi d'économe du Familistère, de manière à ce qu'il voie la cité et le logement qui pourrait lui être offert. Il lui explique qu'il veut séparer la fonction de surveillance des services de celle de comptable des opérations, mais qu'il peut s'entendre avec lui s'il est en mesure d'accomplir ce double travail. Dans le post-scriptum, Godin propose de prendre en charge la moitié des frais du premier déplacement de Lecareux.

Notes Le chiffre du jour de la date de la lettre est incomplet . La lettre est rédigée après le 22 février 1863, date de la lettre précédente de Godin à Lecareux (folios 412r, 413v).

## Mots-clés

[Emploi](#), [Familistère](#), [Visite au Familistère](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Lecareux

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Employé/Employée

Biographie Candidat à l'emploi d'économe du Familistère de Guise en février 1863, il réside alors au 9, place du Cloître à Soissons (Aisne).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 2 février 1663 41.1

Monsieur Levereux

bien que vos conditions ne puissent aujourd'hui me permettre une acceptation de vos services j'apprécie trop favorablement la courtoisie correspondante que j'ai le droit de vous faire et je ne désire une entière avantageuse que dans mon choix sa de moins à ce sujet.

Le contenu de votre dernière lettre me fait reconnaître qu'il est un certain nombre de questions sur lesquelles vous ne pourriez être fixé que devant à faire et il faut donc le cas pour que j'en fasse la voyage si vous me le demandez qui vous en empêche sans doute avoir les choses par vous même et le logement qui pourrait susciter effet si j'ai envie à la messe de débarasser de la direction du travail des écritures est parce que j'ai vu reconnaître que la surveillance suffit à ce double travail, mais si vous ayez le travail assez facile pour que une commission me fasse économiser une partie de double emploi que je suis obligé d'attribuer à l'économat de ma ville nous arriverions à nous entendre au bout que regard pour vous même les services que je renferme dans la complaisance que vous pourrez me dire votre opinion sur ce que vous pourrez y faire, et que nous nous entendrons bien et toutes les personnes que vous me proposerez devront avoir leur qualité agréer Monsieur mes intérêts.

Goden